

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : SIPPAREC – communication du rapport d'activité 2021

Séance du 9 février 2023

Convocation du 3 février 2023

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à 19 h 38, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le trois février se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mmes Sakina Bohu, Axelle Poullier, Claire Vigneron, Corinne Deleuze, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par Mme Nadine Lacroix,
M. Emmanuel Goujon par Mme Florence Presson,
M. Konstantin Schallmoser par M. Philippe Laurent

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 9 février 2023

OBJET : SIPPAREC – communication du rapport d'activité 2021

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Pierre Riotton,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39,

Considérant le courrier n° 2022-1002 reçu le 13 décembre 2022 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication relatif à son rapport d'activité pour l'année 2021,

Considérant que la ville de Sceaux est adhérente du SIPPAREC,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite du rapport pour l'exercice 2021 sur les activités du SIPPAREC et son annexe présentant les chiffres clés relatifs à la commune.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Mickjé Lou